Ville de CUXAC D'AUDE

DEBAT D'ORIENTATION

BUDGETAIRE

2017

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2017

Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au conseil municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

• de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif,

• d'être informée sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.

Il donne également aux élus la possibilité de s'exprimer sur la stratégie financière de leur collectivité.

SOMMAIRE

1ère partie : Environnement économique et financier des collectivités locales en 2017

2ème partie : Situation financière de la commune de Cuxac d'Aude

3ème partie : Objectifs d'équilibre financiers et orientations prioritaires

1ère partie : Environnement économique et financier des collectivités locales en 2017

Perspectives économiques nationales

Produit Intérieur Brut :
La loi de finances pour 2017 repose sur une prévision de croissance de + 1,5 %

Inflation :
En France, les prix à la consommation connaissent une progression de 0,4 % en 2016, après + 0,2 % en 2015.
Pour 2017, les prévisions du gouvernement tablent sur une inflation moyenne de 0,8%.

Données intéressant les collectivités locales

Elles sont issues de la loi de finances pour 2017.

Dotations de l'Etat :
L'application de la réforme de la Dotation Globale de Fonctionnement qui devait intervenir au 1er janvier 2017 est reportée. Aucune échéance n'est fixée pour l'adoption de nouvelles dispositions.
Pour 2017, la baisse de la DGF se poursuit : le montant inscrit au projet de loi de finances 2017 est de 30.860 milliards.

Rappel des montants de DGF inscrits en loi de finances initiale depuis 2013
(2013 : dernier exercice avant la période de baisse de DGF)

	Montant inscrit en LF (en milliards d'euros)
2013	41,505
2014	40,121 (- 3,3 %)
2015	36, 607 (- 8,8 %)
2016	33,221 (- 9,2 %)
2017	30,860 (- 7.11%)

Contributions 2017 au redressement des finances publiques pour le bloc communal
L'exercice 2017 devait constituer la dernière année du prélèvement de l'État sur la DGF des collectivités locales pour financer le plan de redressement des comptes publics décidé par le gouvernement pour la période 2014 à 2017.
L'effort demandé aux communes et leurs groupements à fiscalité propre diminue de moitié en 2017 (de 2,071 Md€ en 2015 et 2016, à 1,035 Md€ pour 2017).

La loi de finances prévoit une refonte du fonctionnement de la dotation de solidarité urbaine (DSU) qui augmentera en 2017 de 180 millions d'euros (comme en 2016) et la dotation de solidarité rurale (DSR) d'autant.
Le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (Fpic) est maintenu à un milliard d'euros en 2017. À compter de 2018, les ressources du fonds sont fixées à 2 % des recettes fiscales des communes et de leurs groupements à fiscalité propre, soit le pourcentage prévu à l'origine à partir de 2016.

Valeurs locatives foncières :

La loi de finances procède, pour 2017, à une revalorisation forfaitaire de l'ensemble des valeurs locatives qui entrent dans le calcul des impôts locaux de + 0.40 %. Ce chiffre correspond au taux d'inflation constaté sur les douze mois précédant le vote de la mesure et non au taux de l'inflation prévisionnelle, qui était utilisé jusque-là pour la revalorisation annuelle forfaitaire.
L'article 99 de la loi de finances pérennise ce nouveau mode de mise à jour forfaitaire des valeurs locatives des locaux d'habitation.

2ème partie : Situation financière de la commune de Cuxac d'Aude

FONCTIONNEMENT :

Les tableaux chiffrés ci-après retracent l'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement pour les quatre derniers exercices :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
	Libellé	**CA 2013**	**CA 2014**	**CA 2015**	**CA 2016**
011	Charges à caractère général	742 060.15 €	695 405.55 €	663 864.81 €	638 826.37 €
012	Charges de personnel	1 465 917.53 €	1 554 188.91 €	1 513 014.72 €	1 495 799.42 €
65	Autres charges de gestion	506 151.40 €	522 569.21 €	555 298.82 €	555 690.08 €
66	Charges financières	48 239.98 €	45 937.58 €	39 601.88 €	34 260.11 €
67	Charges exceptionnelles	20 531.71 €	29 426.68 €	744.72 €	
042	Opérations d'ordre entre sections (dont amortissement)	141 389.97 €	137 476.37 €	128 337.04 €	125 365.20 €
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	**2 924 290.74 €**	**2 985 004.30 €**	**2 900 861.99 €**	**2 849 941.18 €**

On peut relever que :

- Les charges à caractère général continuent de baisser depuis 2013.
- Les charges de personnel sont également en baisse depuis 2014.
- Les intérêts des emprunts continuent de baisser.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
	Libellé	**CA 2013**	**CA 2014**	**CA 2015**	**CA 2016**
002	Excédent reporté	300 000 €	300 000 €	300 000 €	68 000 €
70	Produits des services du domaine	149 276.69 €	141 003.56 €	145 719.08 €	144 323,14 €
042	Opérations d'ordre entre sections (Travaux en régie)	69 773.15 €	57 350.31 €	40 527.29 €	64 620,74 €
73	Impôts et taxes	2 267 805.26 €	2 293 263.15 €	2 365 098.44€	2 364 064,25 €
74	Dotations et participations	1 230 739.03 €	1 231 556.60 €	1 151 917.68€	1 100 419,45 €
75	Autres produits de gestion courante	57 520.48 €	53 050.11 €	47 506.71 €	45 173,94 €
77	Produits exceptionnels	96 133.03 €	9 111.64 €	39 623.13 €	38 910,15 €
013	Atténuations de charge	34 131.30 €	25 703.34 €	31 763.27 €	29 211,31 €
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	**4 205 378.94 €**	**4 111 038.71 €**	**4 122 155.60 €**	**3 854 722,98 €**

La baisse des dotations se poursuit. Hors résultat reporté, les recettes de fonctionnement sont en légère baisse avec une stabilité du chapitre 73.

INVESTISSEMENT :

Les tableaux chiffrés ci-après retracent l'évolution des grandes lignes de dépenses et recettes en investissement :

PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
	CA 2012	**CA 2013**	**CA 2014**	**CA 2015**	**CA 2016**
Capital Dette	275 266.15 €	262 437.44 €	197 527.05 €	153 240.67 €	139 183.36 €
Travaux / Equipements	950 236.35 €	1 440 769.26 €	657 436.14 €	998 362.38 €	1 907 481.21 €
TOTAL	**1 225 502.50 €**	**1 703 206.70 €**	**854 963.19 €**	**1 151 603.05 €**	**2 046 664.57 €**

Le montant des dépenses restant à réaliser pour l'exercice 2016 s'élève à 368 868 €.

PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENTS					
	CA 2012	**CA 2013**	**CA 2014**	**CA 2015**	**CA 2016**
FCTVA	86 606.00 €	152 008.81 €	206 110.37 €	106 979.26 €	152 337.32 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	881 981.70 €	864 441.16 €	982 590.27 €	826 034.41 €	1 153 293.61 €
Emprunts	0 €	250 000.00 €	0 €	0 €	0 €
Subventions	43 039.87 €	173 071.71 €	26 261 €	162 776.43 €	559 967.14 €
TOTAL	**1 011 627.57 €**	**1 439 521.68 €**	**1 214 961.64 €**	**1 095 790.10 €**	**1 865 598.07 €**

Le montant des recettes restant à réaliser pour l'exercice 2016 s'élève 201 233 €.

Récapitulatif général du Compte administratif 2016 :

	Fonctionnement	Investissement avec restes à réaliser	Total
Dépenses	2 849 941.18 €	2 494 241.31 €	5 344 182.49 €
Recettes	3 854 722.98 €	2 278 737.81 €	6 133 460.79 €
Résultat de l'exercice	+ 1 004 781.80 €	- 215 503.50 €	+ 789 278.30 €

BUDGET ANNEXE DE LA CRECHE :

Fonctionnement 2016 :

DEPENSES		RECETTES	
011 Charges à caractère général	35 579.93 €	013 Atténuations de charges	352.74 €
012 Charges de personnel	280 093.40 €	70 Produits des services	59 256.20 €
67 Charges exceptionnelles	6 600.97	74 Dotations, subventions et participations	262 998.07 €
042 Opérations d'ordre entre sections	332.71		
Total	**322 607.01 €**	**Total**	**322 607.01 €**

La subvention communale 2016 qui permet d'équilibrer la section de fonctionnement s'est élevée à 76 199.56 € (contre 79 147.14 € en 2015). La prévision budgétaire était de 102 480 €.

En 2016, aucune dépense d'investissement n'a été réalisée. Les dotations aux amortissements et l'excédent d'investissement reporté de l'année 2015 permettent de dégager un excédent d'investissement de 3 181.78 €.

Etat de la dette au 31/12/2016

Année	Capital restant dû au 31/12
2006	2 612 574 €
2007	2 454 390 €
2008	2 212 349 €
2009	1 973 391 €
2010	2 016 278 €
2011	1 751 366 €
2012	1 476 500 €
2013	1 465 288 €
2014	1 267 761 €
2015	1 114 520 €
2016	976 389 €

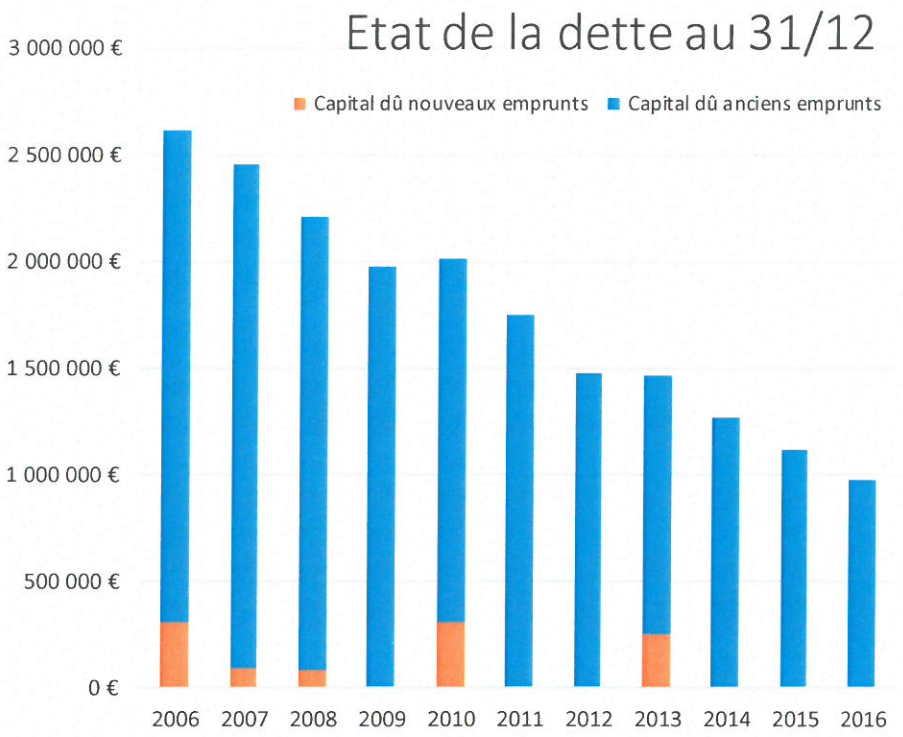

Année	*Capital remboursé*	*Nouveaux emprunts*
2006	*274 633 €*	*300 000 €*
2007	*238 183 €*	*89 964 €*
2008	*317 040 €*	*75 000 €*
2009	*238 959 €*	*0 €*
2010	*257 113 €*	*300 000 €*
2011	*264 912 €*	*0 €*
2012	*274 866 €*	*0 €*
2013	*261 212 €*	*250 000 €*
2014	*197 527 €*	*0 €*
2015	*153 241 €*	*0 €*
2016	*138 131 €*	*0 €*

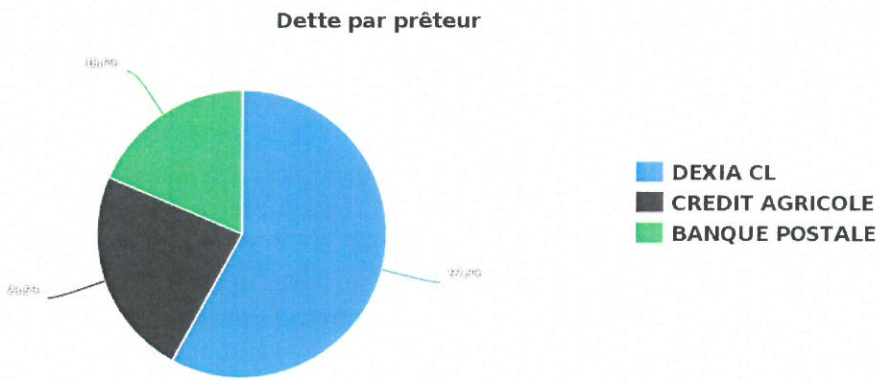

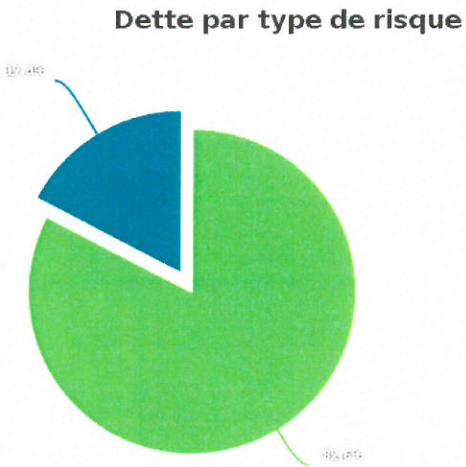

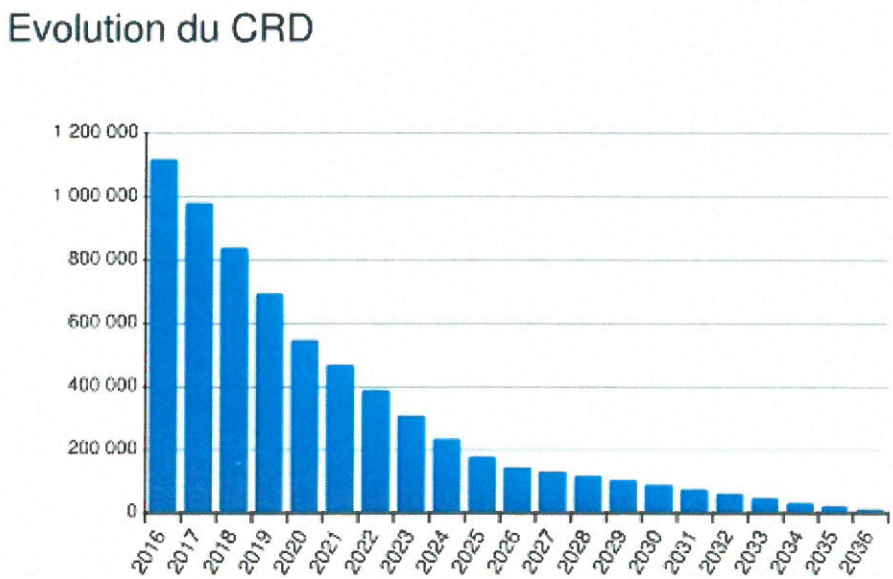

3ème partie : Objectifs d'équilibre financiers et orientations prioritaires

Les recettes de fonctionnement

En 2016, la Dotation Globale de Fonctionnement de la Commune s'est élevée à la somme de 514 044€ (soit une baisse de 12,03 % par rapport à 2015). Depuis 2012, la baisse de la DGF est de 28.64% : ce qui représente 206 000 € de recettes en moins pour la commune.

Pour 2017, la baisse se poursuivra dans des proportions légèrement inférieures (cf. loi de finances 2017).

Les contributions directes devraient légèrement augmenter compte tenu de la hausse des bases de 0.40% décidée dans la loi de finances. En 2016, les recettes fiscales se sont élevées à 1 804 167 €.

En ce qui concerne le résultat de l'exercice 2016, qui laisse apparaître un excédent de clôture d'un montant de + 1 004 781.80 € il sera affecté en section d'investissement pour couvrir le déficit 2016 qui s'élève à - 215 503.50 € (restes à réaliser compris). Il sera conservé en section de fonctionnement environ 300 000 €.

En ce qui concerne les ressources de fonctionnement, l'attribution de compensation reversée par le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération reste identique aux années précédentes soit 344 134 €.

Les charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement et notamment les charges à caractère général seront contenues au maximum compte tenu de la conjoncture actuelle.

Les charges à caractère général seront comparables à l'année 2016.

En ce qui concerne les charges de personnel, le budget 2017 devrait augmenter compte tenu des mesures nationales prises pour l'ensemble de la fonction publique territoriale : augmentation du point d'indice en juin 2016 et en février 2017, reclassement des agents et transfert prime/point lié aux accords PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations), hausse des cotisations retraites notamment.

Le recensement de la commune entraîne également une hausse du chapitre 012 (compensée par une dotation).

Les contributions aux autres budgets

1) Le C.C.A.S.

La subvention d'équilibre 2016 s'est élevée à 34 500 €.
Pour l'année 2017, la prévision budgétaire d'équilibre devrait être en hausse par rapport aux années précédentes.

2) La Crèche

En 2016, la subvention s'est élevée à 76 199.56 €. La prévision budgétaire 2017 devrait être similaire aux années précédentes.

Les perspectives en matière d'investissements

Le projet de construction d'une aire de lavage et de remplissage sécurisée constitue la principale dépense et les recettes inscrites en RAR.

En travaux de voirie, seront inscrits les crédits nécessaires à la poursuite des travaux de rénovation et d'embellissement des rues du village.

La commune poursuivra son programme de réhabilitation des principaux axes avec la mise aux normes accessibilité du bd Mitterrand. Cette action inscrite dans le Programme d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics s'inscrit dans la continuité des travaux déjà menés sur les Bd Vingré et Jaurès ainsi que la route de Sallèles.

La rénovation et l'entretien des bâtiments communaux se poursuivra. Le groupe scolaire continue de bénéficier par ailleurs d'un programme annuel d'investissement (acquisition de mobiliers, photocopieur, alarme, visiophone, amélioration des conditions d'accueil des enfants de l'alsh…) ainsi que les services techniques afin d'améliorer le service rendu à la population.

Suite à la une mission d'appui à la mise en œuvre du volet aménagement de l'OPAH-RU confiée au cabinet URBANIS, une prévision financière sera inscrite au budget pour l'achat d'immeubles dans le centre.

Une somme pour l'acquisition de l'immeuble situé à l'angle de la rue Notre Dame et du Bd Vingré sera également prévue. La commune avait préempté ce bien 2016 mais le vendeur n'avait pas donné suite au prix proposé par la commune.

La sécurisation du dispositif de pompage de la commune au pont des Lavandières et route de Sallèles est également envisagée.

L'ensemble des dépenses d'équipement 2017 (propositions nouvelles et RAR) peut être évalué à environ 2.1 millions d'euros.

En matière de recettes, le FCTVA perçu par la commune est basé sur les dépenses de l'année n-1. Le FCTVA à percevoir en 2017 basé sur les dépenses d'investissement 2016 devrait donc s'élever à environ 315 000 €.

Une prévision d'emprunt permettra d'équilibrer la section d'investissement.

Ville de CUXAC D'AUDE

EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE

	NAISSANCES	*DECES*		*SOLDE*
		Hors Maison de Retraite	*Maison de Retraite*	
1998	33	35	23	-25
1999	34	46	34	-46
2000	43	52	17	-26
2001	34	52	14	-32
2002	39	40	15	-16
2003	38	39	20	-21
2004	32	38	24	-30
2005	53	23	17	13
2006	39	13	23	3
2007	43	48	18	-23
2008	38	45	26	-33
2009	49	47	13	-11
2010	48	40	12	-4
2011	47	34	6	7
2012	33	43	13	-23
2013	40	40	4	-4
2014	42	48	9	-15
2015	38	43	14	-19
2016	36	16	10	10
TOTAL	1036	1029	312	-305

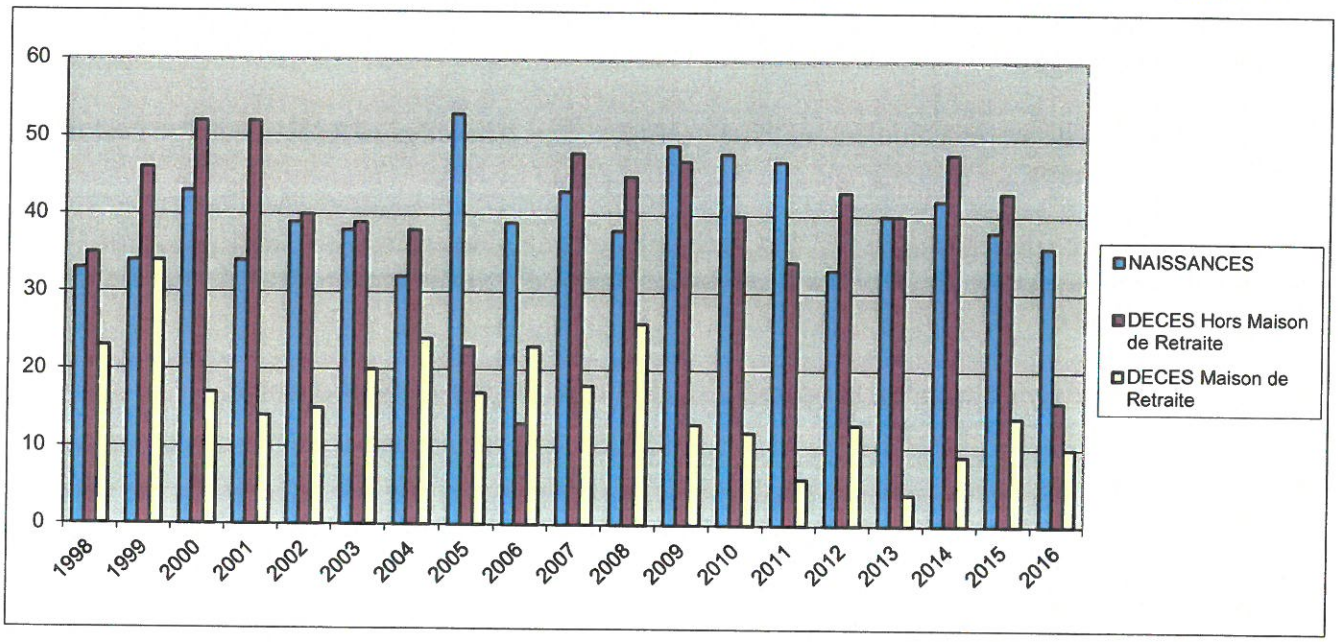

Ville de CUXAC D'AUDE

EVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES

	PRIMAIRE	*MATERNELLE*	*TOTAL*
1995 - 1996	255	156	411
1996 - 1997	268	153	421
1997 - 1998	293	165	458
1998 - 1999	294	162	456
1999 - 2000	291	170	461
2000 - 2001	295	174	469
2001 - 2002	280	150	430
2002 - 2003	270	170	440
2003 - 2004	265	152	417
2004-2005	260	175	435
2005-2006	265	153	418
2006-2007	270	150	420
2007-2008	251	157	408
2008-2009	251	152	403
2009/2010	261	162	423
2010/2011	257	152	409
2011/2012	254	150	404
2012/2013	248	141	389
2013/2014	243	121	364
2014/2015	235	118	353
2015/2016	236	110	346
2016/2017	226	106	332

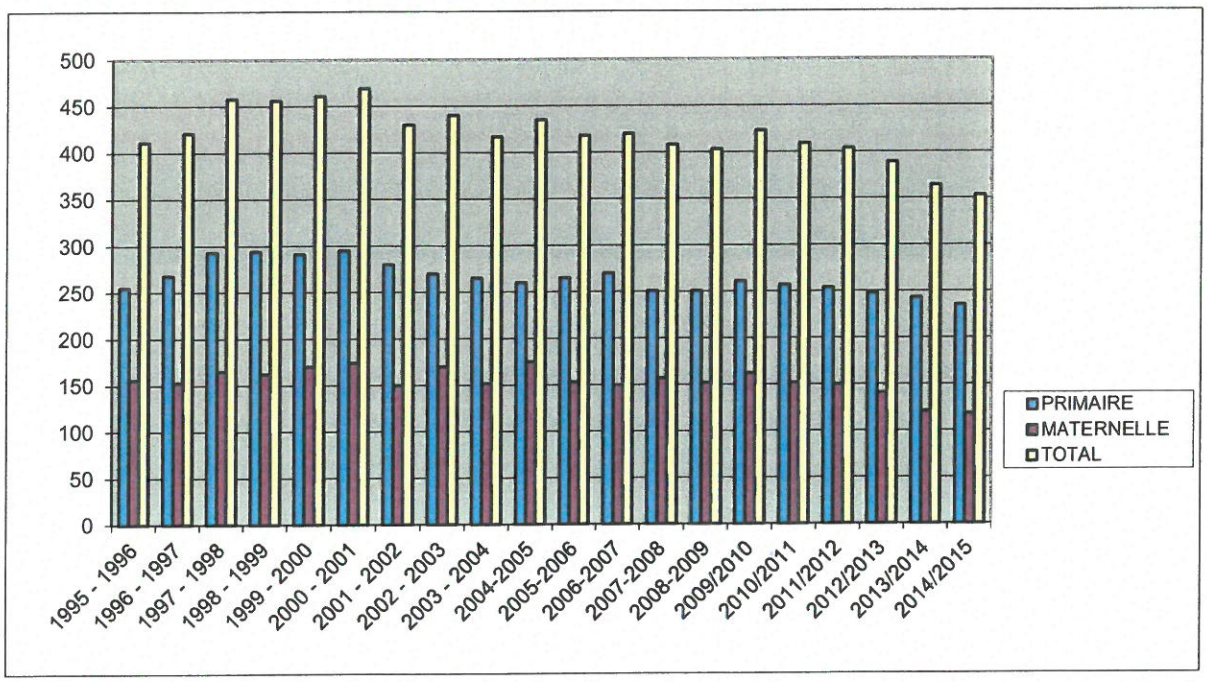

COMPARATIF DES RATIOS de 2012 à 2016

Année	*Dépenses Réelles de Fonctionnement Hors Travaux en Régie*		*Produit des Impositions Directes*		*Recettes Réelles de Fonctionnement*		*Dépenses d'Equipement Brut*		*Encours de la dette au 31 décembre de l'année*		*Dotation Globale Forfaitaire*	
	Total	*Par habitant*	*Total*	*Par habitant*	*Total*	*Par habitant*	*Total*	*Par habitant*	*Total*	*Par habitant*	*Total*	*Par habitant*
2012	2 620 450,14	585,44	1 686 051	376,69	3 738 249,21 €	835,18	1 016 129,44	227,02	1 476 500	329,87	720 385	160,94
2013	2 713 127,62	625,14	1 759 112	405,33	3 835 605,79 €	883,78	1 440 769,26	331,97	1 465 288	337,62	707 038	162,91
2014	2 790 177,62	663,07	1 765 433	419,54	3 753 688,40 €	892,04	657 436,14	156,23	1 267 761	301,27	664 301	157,87
2015	2 731 997,66	669,94	1 816 307	445,39	3 781 628,31 €	927,32	998 362,38	244,82	1 114 520	273,30	584 340	143,29
2016	2 659 955,24	652,91	1 804 167	442,85	3 722 102,24 €	913,62	1 907 481,21	468,21	976 389	239,66	514 044	126,18
Ratios moyens 2013 Communes de 3 500 à 5 000 habitants		846		450		1035		371		866		207
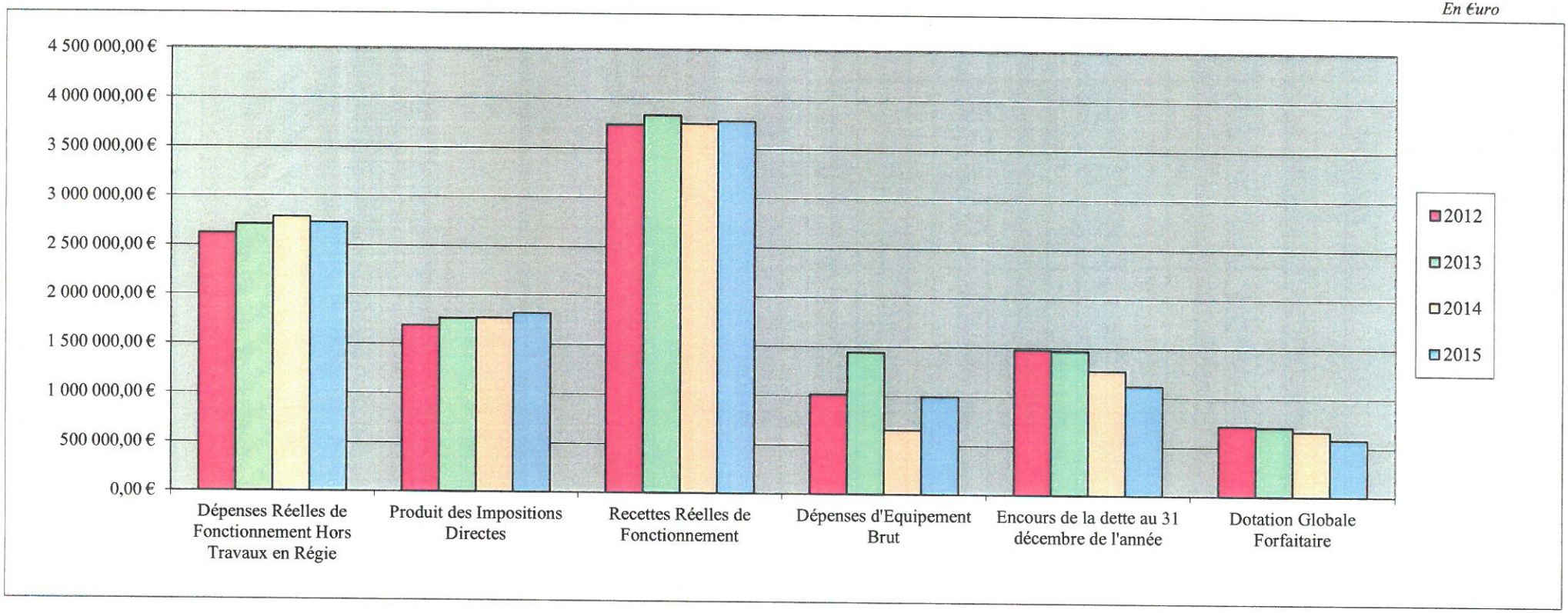
En €uro